



Centre Communal d'Action Sociale

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

SOMMAIRE

Préambule

I. Contexte national

II. Contexte local

III. Les Missions du CCAS en 2025

3.1. Les missions obligatoires

3.2. Les missions facultatives

IV. Les actions et aides du CCAS en 2026, dans la continuité de 2025

V. Les orientations budgétaires 2026

5.1 Les dépenses de fonctionnement

5.2 Les recettes de fonctionnement

Préambule :

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue une étape majeure du cycle budgétaire. Temps privilégié de communication financière et d'échange pour l'assemblée délibérante, il permet d'apporter un éclairage sur le contexte économique et législatif dans lequel s'inscrit la préparation budgétaire.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) permet également à l'assemblée délibérante de discuter des orientations financières et des priorités opérationnelles qui caractériseront le budget primitif. Il permet à l'ensemble des élus de s'exprimer sur la stratégie financière, les projets et leur planification, et sur les évolutions proposées des postes budgétaires de la collectivité.

Le budget 2026 qui sera voté en mars prochain en est la traduction concrète.

Conformément à l'article L. 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales (Loi d'orientation du 6 février 1992), le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget.

Il est pris acte du débat d'orientation budgétaire (DOB) par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante qui doit faire l'objet d'un vote en application de l'article L2312-1 du CGCT. Ainsi par ce vote, il est pris non seulement acte de la tenue du débat mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

I. Contexte économique et social national (France)

En 2025, l'économie française continue de faire face à plusieurs contraintes structurelles, dont une croissance modérée du revenu des ménages, une inflation encore perceptible dans certains secteurs (logement, énergie) et une pression sur le pouvoir d'achat des populations modestes. Malgré une légère reprise de l'emploi salarié, la précarité demeure un enjeu majeur pour un grand nombre de Français. L'instabilité politique et la crise des finances publiques observées depuis l'été 2024 entraînent des conséquences sur l'économie française avec un coût de la dette française qui progresse, la dégradation de la note de la France par les agences de notations et des ménages attentistes présentant un taux d'épargne très élevé.

Le taux de pauvreté monétaire (personnes vivant avec moins de 60 % du niveau de vie médian) a atteint 15,4 % en 2025, soit un niveau record depuis près de 30 ans, avec environ 9,8 millions de personnes concernées en France métropolitaine ; ces niveaux ont été confirmés par les données de l'Insee.

Les familles monoparentales représentent une part croissante des ménages et présentent un risque d'exclusion économique plus élevé que la moyenne. En France métropolitaine, environ 34,3 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté (taux de pauvreté spécifique pour ce type de ménages).

La crise du logement touche particulièrement les ménages modestes, les familles monoparentales et les jeunes, rendant l'accès au logement social ou abordable plus difficile.

La population française continue de vieillir, impactant à la fois les politiques publiques et les dépenses sociales. Les seniors (souvent considérés à partir de 60 ou 65 ans selon les statistiques) constituent une part significative de la population, avec des besoins spécifiques en matière de santé, de logement et d'accompagnement social.

Le marché de l'emploi montre des signes de polarisation, avec des travailleurs pauvres toujours présents malgré une baisse du chômage.

II. Contexte local

Démographie et population

La Haute-Savoie connaît une dynamique démographique soutenue, avec une population qui croît régulièrement. En 2025, le département compte environ 861158 habitants, avec une progression démographique alimentée par un solde naturel positif et un fort solde migratoire.

Le taux de pauvreté dans le département de la Haute-Savoie est généralement plus faible qu'au niveau national. Il est estimé à environ 9,4 %, bien en deçà de la moyenne nationale (autour de 15 %).

Les familles monoparentales en Haute-Savoie sont également exposées à des difficultés économiques, mais leurs taux de pauvreté restent généralement inférieurs aux niveaux nationaux. La population senior en Haute-Savoie est en augmentation, résultat du vieillissement démographique. Selon les statistiques du recensement : La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus représente une part significative de la population départementale, participant à l'augmentation des besoins en services de santé, de soins à domicile ou en structures d'accueil spécialisées.

Malgré un taux d'emploi élevé dans le département, l'accès au logement abordable reste un défi, surtout pour les ménages modestes ou mono-revenu.

Constats clés

Pressions sociales persistantes : Le contexte national montre une pauvreté en hausse, notamment chez les familles monoparentales et certaines catégories de seniors.

Taux de pauvreté plus faible localement : La Haute-Savoie a un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale, mais certains publics restent vulnérables.

Vieillesse de la population : La hausse des seniors nécessite un renforcement des services d'accompagnement, de prévention et de soutien social.

Dynamique familiale : Les familles monoparentales constituent une part non négligeable de la population et demandent des politiques adaptées (garde d'enfants, insertion, emploi, logement).

Via son CCAS, la commune de LA BALME DE SILLIGNY, entend affirmer son action sociale. Le développement et l'accompagnement social global restent une priorité majeure.

Il entend faciliter l'accès aux droits sociaux, éviter l'exclusion, favoriser la cohésion et le lien social afin de lutter contre la pauvreté, mais également développer des actions à destination des seniors de la commune avec l'objectif de promouvoir le Bien Vieillir chez soi.

Le CCAS conforte ses missions d'aide et d'accompagnement des plus démunis par le maintien des enveloppes dédiées aux aides facultatives.

III. Les Missions du CCAS en 2025

L'article L.123-5 du Code de l'action sociale et de la famille dispose que le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS est un établissement public communal et autonome géré par un Conseil d'Administration. Il est l'instigateur de la politique sociale au niveau de la commune.

Il peut intervenir sous forme de prestations et participe à l'instruction des demandes d'aides sociales dans les conditions fixées par la voie réglementaire.

Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

3.1 Les missions obligatoires

- **Instruction des demandes d'aide sociale (aide sociale familiale, obligation alimentaire...)**

En 2025, le CCAS a instruit 3 demandes d'obligations alimentaires et 8 demandes d'aide sociale familiale (comportant au total 4 dossiers d'obligés alimentaires à communiquer à d'autres CCAS)

- **Gestion et délivrance des domiciliations :**

26 domiciliations sur l'année 2025 dont **17 actives** au 31 décembre 2025. (10 nouvelles demandes et 7 renouvellements)

629 courriers et 134 passages ont été enregistrés par l'accueil de la mairie.

L'activité se maintient par rapport à 2024

- **Mise en place du registre des personnes vulnérables.**

Le registre reste stable en 2025 sans nouvelle inscription.

3.2 Les missions facultatives

- **Aides financières sous la forme de secours exceptionnels ou de bons (alimentaires, factures énergétiques, autres factures).**

En 2025 le CCAS a accordé 21 bons alimentaires soit 1420€ d'aide contre 36 en 2024 pour 2340€.

Concernant l'aide aux factures il y a eu une augmentation en 2025 : 6 aides exceptionnelles accordées en 2025 (2 refusées) pour un montant de 1070€ contre 3 en 2024 pour 627.04€.

- **Aides financières à destination des familles sous forme de Bons de Noël**

En 2025, 34 familles ont pu bénéficier des bons de Noël pour un montant de 1720€ soit 86 enfants aidés. Une diminution par rapport à 2024 avec 43 familles soit 111 enfants aidés pour un montant de 2220€

- **achat de ticket de car pour la ligne Y22**

En 2025 6 personnes ont bénéficié de cette aide.

- **Organisation d'actions à destination des seniors de la commune avec pour objectif le Bien Vieillir sur la commune :**

Forum Bien Vieillir : Pour cette 4^{ème} édition le CCAS a fait le choix d'une nouvelle formule avec une édition en semaine (le vendredi à la place du samedi) et des propositions plus importantes d'ateliers. Cette nouvelle formule a bien fonctionné avec une trentaine de stands et plus de 100 visiteurs sur la journée (dont 40 inscriptions aux différents ateliers) pour un coût de 517.23€ porté à 50% par la commune de Sillingy soit 258.62€.

Ateliers seniors : Tout comme l'année 2024, l'année 2025 fut riche en actions en faveur des seniors. En Avril, deux ateliers « C'est décidé, je fais du tris » et « classer et archiver ses documents » ont été organisés en partenariat avec SERENIMOUE, 20 personnes ont pu bénéficier des conseils de l'animatrice. En Novembre un atelier intitulé « Je chouchoute mon cerveau » réparti en 6 séances a été organisé pour une douzaine de personnes.

Ces ateliers sont toujours très appréciés des seniors et la demande augmente au fil des années.

Spectacle seniors : Le traditionnel spectacle à destination des aînés de la commune a eu lieu le 16 novembre 2025 et encore une fois ce RDV fut un réel succès avec 260 personnes présentes, un spectacle de qualité très apprécié. Le budget pour cet événement s'élève à 8187.12€.

- **Les boîtes solidaires**

Pour la 5^{ème} année consécutive le CCAS a organisé une collecte de boîte solidaire à destination des bénéficiaires des Restos du cœur. Cette action a été organisée en collaboration avec le CMJ. Le mercredi 17 décembre les jeunes du CMJ ont pu distribuer plus de 150 boîtes solidaires lors de la permanence des restos du cœur sur la commune.

- **Accompagnement des usagers dans les démarches de demande de logement social.**

La crise du logement s'intensifie et la demande de logement est de plus en plus forte sur notre territoire avec 1076 demandes actives au 31/12/2025 (503 nouvelles demandes et 573 renouvellements) contre 1045 l'année dernière.

Sur ces 1076 demandes actives,

- 24 sont liées à des faits de violences au sein du couple (35 en 2024)
- 68 sont liées à une situation de handicap ou perte d'autonomie (30 en 2024)
- 90 sont liées à une reprise du logement par le propriétaire (102 en 2024)
- 215 sont liées à une séparation (213 en 2024)
- 251 sont liées à un logement trop cher (206 en 2024)
- 338 sont liées à un logement trop petit (293 en 2024)

Au cours de l'année 2025, 28 logements (1T1/ 11T2/ 14 T3/ 2T4/ 0 T5) ont été attribués sur la commune (30 en 2024)

- **Accueil, écoute et orientation des usagers**

Le CCAS peut apporter des informations sur les différentes prestations et dispositifs sociaux disponibles, ainsi que sur les partenaires et organismes compétents. Le CCAS peut par ailleurs assurer un accompagnement social personnalisé pour les personnes en difficulté pour les aider à identifier et mobiliser les dispositifs idoines qui pourront améliorer leur situation. Cet appui peut inclure des entretiens sociaux, des démarches administratives, des actions d'insertion sociale et professionnelle, etc. Cette mission est cruciale, elle permet de lutter activement contre l'exclusion.

De plus le CCAS joue un rôle de coordination avec les différents acteurs sociaux de la commune que sont les services sociaux, les associations, les structures médico-sociales, les établissements scolaires, les services de santé, etc. Cette coordination vise à favoriser la complémentarité des actions et à optimiser les ressources disponibles.

Les actions du CCAS couvrent l'ensemble du territoire de la Commune de La Balme de Sillingy.

En 2025 c'est plus de 300 rendez-vous physiques (dont environ 180 pour du logement) et plus d'une 150 entretiens téléphoniques afin de renseigner, orienter et accompagner de manière la plus efficiente possible les usagers.

IV. Les actions et aides du CCAS en 2026, dans la continuité de 2025

4.1 Les aides facultatives :

- Bons alimentaires
- Aide au paiement de factures
- Bons de Noël
- Ticket de bus
- Boîtes solidaires
- Paniers solidaires : nouveau projet d'aide sociale 2026, le CCAS souhaite faciliter l'accès au manger sain et local, en proposant des paniers hebdomadaires de légumes à moindre coût, en partenariat avec une AMAP du territoire de la CCFU.

4.2 Les actions envers les séniors : bien vieillir dans sa commune

- Le spectacle sénior permet toujours un moment de convivialité et de retrouvailles sur la commune.
- Les ateliers séniors, dans une idée de prévention, de nouveaux ateliers seront proposés sur 2026.
- Le forum Bien vieillir : la nouvelle formule proposée en 2025 a bien fonctionné et remporté les suffrages des partenaires et des usagers. Le Forum Bien Vieillir est donc reconduit sous cette forme le vendredi 2 octobre 2026.

4.3 Accueil, conseil et orientations des usagers :

Le CCAS continuera en 2026 à proposer un accueil professionnel, harmonisé et de qualité, reconnu par les usagers, avec les objectifs réduit le non-recours grâce à une information claire et une orientation adaptée, d’identifier des situations prioritaires pour un accompagnement renforcé et de renforcer le rôle du CCAS comme acteur de proximité et de soutien aux habitants.

V. Les orientations budgétaires 2026

5.1 Les dépenses de fonctionnement

Dépenses			
	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	12 792,73 €	9 573,37 €	14 800,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	22 019,04 €	22081,75 €	30 000,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	7 241,81 €	5 171,38 €	8551 €
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	1 000,00 €	649,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>42 053,58 €</i>	<i>37 826,50 €</i>	<i>54 000 €</i>

- Depuis 4 ans les charges à caractère générale sont stables ; La différence de 3200€ entre 2024 et 2025 s'explique par l'annulation d'une facture de 1500€ datant de 2023, qui a été réinjectée en 2025. Par ailleurs, le loyer du bureau du CCAS, qui en 2024 avait couvert deux années (2023 et 2024), a également contribué à cette différence. L'augmentation prévue pour 2026 correspond au lancement d'un nouveau projet de paniers solidaires, estimé à 2100€

- Concernant les charges du personnel, l’augmentation significative en 2026 correspond au 5000€ d’assurance du personnel qui avant n’étaient pas pris en compte dans le budget du CCAS mais englobé dans les ressources humaines du budget général. Avec la mise à disposition de l’agent à hauteur de 50% de son temps pour la commune de Sillingy et la signature d’une convention, il est nécessaire de faire apparaître tous les coûts dans le budget du CCAS.
- Chapitre 65 : une diminution de ces charges entre 2025 et 2024 est à observer. Cela s’explique par une demande moins importante de bons alimentaires en 2025 et un nombre moins important de familles venues récupérer les bons de noel. Néanmoins en 2026 le choix est fait de maintenir les montants des aides afin de se laisser une année pour vérifier que la baisse des aides est une tendance et non pas une exception 2025.

5.2 Les recettes de fonctionnement

Recettes			
	CA 2024	CA 2025	BP 2026
Chapitre 70 - Produits des services	721,68 €	611,84 €	5 014,41 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	44 300,00 €	38 542,40 €	36 300,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	1 841,05 €	49,00 €	
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 002 - Excédent reporté	5 499,70 €	10 308,85 €	12 685,59 €
<i>Recettes de fonctionnement</i>	<i>52 362,43 €</i>	<i>49 512,09 €</i>	<i>54 000,00 €</i>
Résultat de FONCTIONNEMENT	10 308,85 €	12 685,59 €	0,00 €

- L’augmentation significative du chapitre 70 correspond à la provision de 4 000 € de recettes pour la répartition des frais comprenant l’assurance du personnel, les fournitures, abonnements, maintenances diverses, dans le cadre de la mise à disposition de l’agent du CCAS auprès de la commune de Sillingy.
- Afin d’équilibrer ce budget en maintenant les aides proposées à la population et en développant de nouveaux projets, le CCAS aurait donc besoin d’un soutien financier de la commune à hauteur de 36300 € pour l’année 2026, indiqué à la ligne 74.